

Inter Pares : qui sommes-nous?

Inter Pares est une organisation canadienne de justice sociale œuvrant au Canada et dans le monde. Elle s’attache à faire connaître les causes et les effets de la pauvreté et de l’injustice et à soutenir les actions débouchant sur un changement socio-économique véritable.

Inter Pares collabore avec des organisations qui partagent l’analyse selon laquelle pauvreté et injustice résultent des inégalités entre les nations et au sein de celles-ci et qui agissent en faveur de la justice socio-économique dans les sociétés et les communautés où elles sont implantées.

Dès sa création en 1975, Inter Pares dont le nom signifie « entre égaux » a abordé la coopération internationale non pas comme une action caritative, mais bien comme un acte de profonde solidarité. Notre action se fonde sur le principe de l’égalité avec nos homologues pour faire front commun contre l’injustice et promouvoir des modèles durables pour le développement de communautés humaines et leur interaction avec la planète. Cette approche égalitaire caractérise aussi le fonctionnement de l’organisation; le personnel d’Inter Pares forme une équipe de gestion participative fondée sur la parité : à salaire égal, responsabilité égale.

Inter Pares est une organisation de charité enregistrée qui bénéficie de la générosité de plus de dix mille Canadiennes et Canadiens. Plutôt que gaspiller nos ressources dans de vastes campagnes de financement, nous avons opté pour une démarche mesurée qui a permis de constituer au fil des ans un solide noyau de bienfaitrices et de bienfaiteurs engagés. Sans doute le nom Inter Pares n’est-il pas un nom très connu; toutefois, la stratégie privilégiée respecte l’engagement que notre base partisane et nos homologues attendent de nous.

Personnel en 2008

- Caroline Boudreau • David Bruer • Karen Cocq
- Eric Chaurette • Elaine Edwards • Nadia Faucher
- Peter Gillespie • Rachel Gouin • Erum Hasan
- Molly Kane • Samantha McGavin • Rita Morbia
- Marie José Morrissette • Laura O’Neill
- Karen Seabrooke • Jean Symes • Sheila Whyte
- Rebecca Wolsak • Anne-Marie Zilliacus

Conseil d’administration

Caroline Andrew, présidente, est Directrice du Centre d’études en gouvernance de l’École d’études politiques de l’Université d’Ottawa.

David Austin est travailleur communautaire à Montréal.

Suzie Boulanger est coordonnatrice du Groupe de recherche sur les activités minières en Afrique et à l’Université du Québec à Montréal.

Louise Chicoine milite pour les droits de la personne à Montréal.

Amanda Dale est directrice du plaidoyer et des communications au YWCA Toronto.

Agathe Gaulin est activiste communautaire et andragogue en Colombie-Britannique.

Nathan Gilbert est directeur général de la Fondation Laidlaw à Toronto.

Mireille Landry est coordonnatrice de programmes à l’Institut de développement communautaire de l’Université Concordia à Montréal.

Amarkai Laryea est un militant syndical et un avocat travaillant avec le syndicat de l’Alliance de la Fonction publique du Canada à Ottawa.

Yew Lee est consultant en développement organisationnel et communautaire à Ottawa.

Tamara Levine est andragogue et militante syndicale à Ottawa.

Shree Mulay milite pour la santé des femmes et est professeure à *Memorial University*, St. John’s.

Roxana Ng est sociologue à l’Université de Toronto.

Marie-Claude Rioux est activiste communautaire et directrice générale de l’Association des juristes d’expression française de la Nouvelle-Écosse, Halifax.

Delyse Sylvestre est consultante en activités de financement à Nelson, en Colombie-Britannique.

Sari Tudiver est recherchiste et analyste politique sur les enjeux liés à la santé des femmes à Ottawa.

Bill Van Iterson, trésorier, est conseiller en développement économique et gestion.

La base partisane d’Inter Pares

L’action d’Inter Pares pour la justice sociale incarne des valeurs auxquelles sont attachés bien des Canadiennes et des Canadiens : la dignité, l’égalité, la solidarité et la coopération internationale. Pendant plus de trente ans, des milliers de personnes solidaires ont manifesté leur attachement à ces principes en renouvelant leur appui à Inter Pares. Sans cet appui, notre travail ne serait pas possible.

La générosité des sympathisantes et des sympathisants d’Inter Pares déborde le cadre de l’assistance financière. De nombreuses personnes nous ont fait connaître auprès de leurs amis, nous ont offert des dons spéciaux pour célébrer un événement particulier et nous ont permis d’approfondir nos liens avec d’autres en organisant des rencontres chez eux. D’autres nous ont fait le grand honneur de nous aider à bâtir l’avenir en nommant Inter Pares dans leur testament.

Inter Pares voudrait aussi exprimer sa reconnaissance à ses donateurs institutionnels : l’Agence canadienne pour le développement international (ACDI) ainsi que le Centre de recherches pour le développement international (CRDI); les fondations; les syndicats; les communautés religieuses; diverses organisations qui ont soutenu Inter Pares grâce à leurs fonds de solidarité; et les entreprises qui encouragent les œuvres philanthropiques des membres de leur personnel en doublant la mise.

Le contexte politique et économique est en pleine mutation. Accroître notre indépendance financière permet de préserver notre autonomie politique et notre capacité de promouvoir et de soutenir des programmes progressistes qui ciblent le changement social. Notre base partisane joue donc un rôle primordial puisqu’elle est garante de notre survie institutionnelle.

Pour en savoir plus sur notre programme de collecte de fonds et sur la manière dont vous pouvez exprimer votre appui, rendez-vous sur notre site web www.interpares.ca ou contactez-nous à Inter Pares.

Donatrices et donateurs

En 2008, en plus de l’appui généreux de milliers d’individus, Inter Pares a aussi bénéficié du soutien de :

Agence canadienne de développement international (ACDI)
Alliance de la fonction publique du Canada
L’Association des femmes autochtones du Canada
B & B Hamilton Fund de la *Toronto Community Foundation*
Congrès du travail du Canada
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
Centre de recherches pour le développement international (CRDI)
Co-development Canada
CSN / Fonds Alliance Syndicat Tiers-Monde
CUPE National
The Daly Foundation
Développement et paix
L’Église unie du Canada
Elisabeth Fulda Orsten Family Fund
Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l’Ontario
Filles de la Providence
Fleming Foundation
Fondation Denise et Robert Gibelleau
Fondation EJLB
Fondation Internationale Roncalli
Le Fonds humanitaire des Métalloos
Fonds de justice sociale de l’Alliance de la fonction publique du Canada
Fonds de justice sociale du syndicat des Travailleurs canadiens de l’automobile
Fonds du Primat pour le secours et le développement mondial
Howard C. Green Memorial Fund de la *Vancouver Foundation*
The Just Aid Foundation
Movimondo
Molvis
Nicaraguan Children’s Fund
Syndicat des employés de la fonction publique de l’Ontario (SEFPO)
PacNet Services Ltd.
The Peterborough K.M. Hunter Charitable Foundation
Religieuses hospitalières de Saint-Joseph de Kingston
Riviere Charitable Foundation
Janet & Herb Tanzer Charitable Fund de la *Toronto Community Foundation*
St. Helen’s Anglican Church Women
Les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame
Sisters of Providence of St. Vincent de Paul
Sisters of Mission Service
Sisters of Service of Canada
Sisters of St. Joseph of Hamilton
Sisters of St. Joseph of Saint-Vallier
Sisters of St. Joseph of Sault St. Marie

Nous tenons spécialement à honorer la mémoire de celles et ceux qui ont choisi de soutenir notre travail au moyen de legs testamentaires :
Succession de Jack Allan
Succession de Muriel F. Gilchrist
Succession d’ Elizabeth Bertram
Succession de Charles Edward Watters

Rapport des vérificateurs aux membres d’Inter Pares

Nous avons vérifié l’état de la situation financière d’Inter Pares au 31 décembre 2008 et l’état des revenus et dépenses ainsi que l’évolution des soldes de fonds au cours de l’exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l’organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes canadiennes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l’absence d’inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l’appui des montants et des autres éléments d’information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l’évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu’une appréciation de la présentation d’ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de l’organisme au 31 décembre 2008 ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l’exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Ottawa, Ontario le 20 février 2009 Ouseley Hanvey Clipham Deep LLP Comptables publics enregistrés

État de l’évolution des soldes de fonds pour l’exercice terminé le 31 décembre 2008

						2008	2007
	Excédent accumulé	Actifs net immobilisés	Fonds de legs	Fonds de prévoyance	Fonds de dotation	Total	Total
SOLDES DE FONDS, AU DÉBUT DE L’EXERCICE	11 824 \$	721 375 \$	719 225 \$	750 000 \$	231 841 \$	2 434 265 \$	1 843 366 \$
Revenu net pour l’exercice	426	—	78 191	29 880	10 444	118 941	590 899
Acquisition d’immobilisations	(20 047)	20 047	—	—	—	—	—
Amortissement	28 563	(28 563)	—	—	—	—	—
SOLDES DE FONDS, FIN DE L’EXERCICE	20 766 \$	712 859 \$	797 416 \$	779 880 \$	242 285 \$	2 553 206 \$	2 434 265 \$

État des revenus et dépenses pour l’exercice terminé le 31 décembre 2008

						2008	2007
	Opérations générales	Fonds de legs	Fonds de prévoyance	Fonds de dotation		Total	Total
REVENUS							
Dons	1 417 115 \$	54 622 \$	— \$	— \$	1 471 737 \$	2 011 114 \$	
ACDI – projets PSV	1 437 888	—	—	—	1 437 888	1 531 927	
ACDI – autres projets	4 696 598	—	—	—	4 696 598	3 048 406	
Contributions générées par les projets	138 517	—	—	—	138 517	189 757	
Intérêts et divers	89 562	23 569	29 880	10 444	153 455	123 373	
	7 779 680	78 191	29 880	10 444	7 898 195	6 904 577	
DÉPENSES							
Programmation							
Projets	6 045 437	—	—	—	6 045 437	4 753 436	
Fonctionnement	966 558	—	—	—	966 558	936 161	
	7 011 995	—	—	—	7 011 995	5 689 597	
Administration	300 827	—	—	—	300 827	298 069	
Dépenses de collecte de fonds	466 432	—	—	—	466 432	326 012	
	7 779 254	—	—	—	7 779 254	6 313 678	
EXCÉDENT DE REVENUS SUR LES DÉPENSES POUR L’EXERCICE	426 \$	78 191 \$	29 880 \$	10 444 \$	118 941 \$	590 899 \$	

Notes complémentaires aux états financiers 31 décembre 2008

1. CONVENTIONS COMPTABLES

(a) **But de l’organisme :** Inter Pares travaille en collaboration avec des groupes du Tiers-Monde et au Canada à des projets qui visent à enrayer la pauvreté et à promouvoir la justice sociale. Inter Pares est incorporée sans capital suivant l'article II de la Loi canadienne des corporations. La corporation est un organisme de bienfaisance selon l'article 149(1)(c) de la loi de l'impôt sur le revenu et n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.
(b) **Méthode de comptabilisation :** Inter Pares utilise la méthode différée de comptabilisation des contributions. Les contributions sujettes à restriction sont considérées comme recettes pour l’année au cours de laquelle les dépenses relées surviennent. Les fonds reçus de l’ACDI pour les programmes étrangers sont enregistrés comme avances de programme quand ils sont envoyés à l’étranger, et sont enregistrés par la suite comme dépenses quand les montants sont dépensés par les partenaires étrangers. Les dons sont enregistrés comme recette dès réception.

(c) **Investissements :** Les investissements comprennent des bons du gouvernement, des obligations et des prêts. En 2007, l’organisme a adopté des provisions relativement à la reconnaissance et à la mesure des instruments financiers. Les placements sont classés comme étant détenus jusqu’à maturité et sont comptabilisés selon la fraction non amortie du coût.

(d) **L’amortissement :** Les actifs immobilisés sont comptabilisés à leur valeur d’acquisition. L’équipement de bureau est amorti de manière linéaire sur une période de 5 ans. L’équipement informatique est amorti à un taux de 50% durant la première année et de 25% durant les deux années suivantes. L’immeuble est amorti de manière linéaire sur une période de 40 ans.

(e) **Utilisation d’estimations :** La préparation d’états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus exige de la direction qu’elle fasse des estimations et qu’elle pose des hypothèses qui auront une influence sur les montants déclarés d’actif et de passif, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants déclarés de produits et charges pour la période. Les résultats réels pourraient s’écarter de ces estimations. Ces estimations font l’objet d’une révision annuelle et si des rajustements sont nécessaires, ceux-ci sont inscrits aux états financiers dans la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

(f) **Instruments financiers :** Les instruments financiers d’Inter Pares consistent en encaisse, comptes à recevoir, investissements, crédeteurs et charges à payer, et régime de retraite et d’indemnité de départ. Sauf indication contraire, c’est l’opinion de la direction que Inter Pares n’est pas exposée à des risques significatifs de l’intérêt, de la monnaie, ou de crédit résultant de ces instruments financiers et que les montants présentés se rapprochent de leur valeur juste.

Inter Pares

221 av. Laurier Est, Ottawa (Ontario) Canada K1N 6P1
TÉl (1-613) 563-4801 ou 1-866-563-4801 Téléc (1-613) 594-4704 www.interpares.ca

État de la situation financière au 31 décembre 2008

						2008	2007
ACTIF							
COURANT							
Encaisse	301 310	\$	1 322 302	\$			
Comptes à recevoir	82 891		78 144				
Avances de programme (note 3)	734 605		1 170 535				
	1 118 806		2 570 981				
INVESTISSEMENTS (note 1)	1 558 140		1 142 187				
IMMOBILISATIONS (note 2)	712 859		721 375				
	3 389 805	\$	4 434 543	\$			

PASSIF							
COURANT							
Comptes à payer	92 176	\$	51 207	\$			
Revenu reporté (note 3)	639 658		1 859 047				
	731 834		1 910 254				
RÉGIME DE RETRAITE ET D’INDEMNITÉ DE DÉPART	104 765		90 024				
	836 599		2 000 278				

ACTIFS NETS							
Excédent accumulé	20 766		11 824				
Actifs nets immobilisés	712 859		721 375				
Fonds de legs (note 4)	797 416		719 225				
Fonds de prévoyance (note 5)	779 880		750 000				
Fonds de dotation (note 6)	242 285		231 841				
	2 553 206		2 434 265				
	3 389 805	\$	4 434 543	\$			



Le monde auquel nous aspirons

L’avenir appartiendra à ceux qui ont su donner aux générations de demain des raisons de vivre et d’espérer.

Pierre Teilhard de Chardin

État des revenus et dépenses pour l’exercice terminé le 31 décembre 2008

Chaque fois que vient le temps de rédiger ce rapport, nous sommes surpris par ce que chaque année apporte de familier et de nouveau à la fois. Comme d’autres, nous voyons bien que la situation ne change guère et que le monde ne cesse de décevoir nos espoirs que se réalise ce qui est, par ailleurs, tout à fait possible. Aussi nous semble-t-il parfois difficile d’imaginer que les choses puissent être différentes tant nous sommes convaincus de la permanence du monde tel que nous le connaissons.

Pendant, nous percevons aussi, ça et là, les traces, les signes d’un changement. Nous puisons notre inspiration dans la réalisation des rêves de celles et ceux qui ont lutté par tous les moyens, grands et petits, pour faire prévaloir la justice et la paix, pour eux et pour les autres.

Les liens qu’Inter Pares développe avec des personnes et des organisations militantes au Canada et ailleurs, nous permettent d’en savoir plus sur le monde que nous partageons. Nous apprenons de nos collègues, partisans et amis à mieux comprendre le monde pour être plus efficaces dans nos actions visant à l’améliorer. Suivant de près la manière dont les gens vivent et façonnent leur vie, force est de constater combien le courage, l’ingéniosité et la créativité sont des forces durables. La solidarité et la générosité humaines sont source d’inspirations perpétuelles.

Inter Pares collabore avec des femmes et des hommes qui s’attachent à changer leur vie aujourd’hui pour offrir un avenir plus juste et plus sûr aux générations à venir. Faisant cause commune, Inter Pares établit des relations à long terme enracinées dans des années d’expérience caractérisées par des défis formidables et marquées par des réalisations extraordinaires. Ce sont aussi des relations ouvertes à l’avenir, aux événements souvent imprévisibles qui touchent nos vies et nos ambitions.

Nous recherchons dans ce moment présent les signes d’un monde qui nous ressemble pour préserver la promesse qu’ils comportent pour l’avenir. Embrasser les signes d’un avenir auquel nous aspirons peut être une affaire risquée, rien n’étant jamais assuré. D’expérience, nous savons que les visions utopistes et les prédictions de lendemains qui chantent mais qui ne pointent jamais sont source de déceptions amères.

C’est pourquoi nous n’orientons pas nos efforts vers un horizon lointain qui ne cessera de nous échapper, préférant nous intéresser au présent, dans toute sa diversité, sa

complexité et ses potentialités. Lorsque nous poursuivons les indices d’un monde meilleur à naître, les discernant dans l’action de personnes innombrables en d’autres lieux et d’autres circonstances, nous accueillons l’avenir que nous souhaitons tel qu’il nous apparait à cet instant même. Nous le voyons prendre forme aux mains de gens qui croient qu’ils peuvent faire mieux que simplement gérer l’ingérable, de gens qui sont convaincus de prendre part à un processus de changement transformateur et libérateur, de gens pour qui l’espoir est à la fois la source et le fruit de la solidarité. Dans des rapports de solidarité durable, nous ne reconnaissons pas seulement l’Autre mais l’Être humain à part entière. En agissant ensemble, nous entrevoyons l’avenir que nous imaginons et cela suffit à nourrir notre espérance.

Dans cette édition 2008 du *Rapport annuel*, nous vous présentons une rétrospective de l’année écoulée, autant de fruits de la longue solidarité qui unit les partisanes et les partisans d’Inter Pares au Canada à nos collègues et homologues du monde entier. Nous avons eu le privilège de soutenir l’action de personnes qui défendent les droits de la personne et les libertés civiles, de personnes qui veillent à la sécurité alimentaire par la préservation de la biodiversité et des moyens de subsistance des exploitants agricoles et d’autres qui consolident la paix par le dialogue et la réconciliation communautaires. Nous vous invitons à en apprendre plus sur notre action par la lecture de ce *Rapport annuel* ainsi qu’en visitant notre site Web pour en suivre l’évolution. Nous sommes convaincus que vous y trouverez les signes d’un présent prometteur et des raisons d’espérer.

Dans des rapports de solidarité durable, nous ne reconnaissons pas seulement l’Autre mais l’Être humain à part entière.

 PHOTOS : (HAUT GAUCHE À DROITE) ERIC CHAURETTE, CAROLINE BOUDREAU, ALISON CROSBY (BAS GAUCHE À DROITE) THE OTHER MEDIA, REBECCA WOLSAK, A.HENRIQUES/TINGUENA, CAROLINE BOUDREAU, FAHIMA HASHMI

Construire des relations de solidarité et d'espoir

Inter Pares développe ses programmes en collaboration avec des groupes oeuvrant pour la justice sociale à travers le monde et au Canada. Nous obtenons des fonds et mobilisons des appuis politiques pour leur travail, nous développons ensemble des plans d'action, nous encourageons le réseautage entre les groupes aux intérêts similaires, et nous réalisons des activités de plaidoyer et d'éducation publique ici, chez nous. Bien que nous couvrions un vaste éventail de causes, les fils conducteurs en sont la solidarité et la justice sociale – soutenir les communautés marginalisées pour construire des avenir meilleurs. Voici quelques exemples de ce que nous avons accompli ensemble avec votre soutien.

Liberté, égalité, solidarité

On a fêté en 2008 le soixantième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Plus qu'un moment de réjouissance, c'était un moment de réflexion sur les progrès réalisés et les défis engendrés par six décennies de lutte pour la dignité de tous les êtres humains.

La Ligue des droits et libertés fait partie intégrante de cette riche histoire. En 2008, La Ligue s'est attachée à veiller à ce que les pouvoirs publics, les entreprises et les individus respectent leurs obligations en matière de droits de la personne au Québec et au Canada. Elle s'est intéressée à un vaste éventail de questions telles que l'accès à un logement décent, l'utilisation des pistolets électriques, Taser, par les forces de police, la liberté d'expression des éditeurs indépendants et le racisme et la marginalisation dans le quartier de Montréal-Nord. Chaque fois, la Ligue est intervenue publiquement. Outre l'appui financier qu'elle apporte à la Ligue, Inter Pares a aussi collaboré avec elle par le biais de la Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles qui suit les effets et les abus résultant des lois et mesures liées à la participation du Canada à la soi-disant lutte anti-terroriste.

En 2008, les activités de la Ligue ont été couronnées par deux manifestations marquantes : la rencontre de novembre a été consacrée aux questions de la souveraineté alimentaire et des droits de la personne et a bénéficié de la participation du Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, M. Olivier de Schutter; et la conférence de décembre a été organisée sur le thème « Construire nos solidarités sociales par les droits humains ». La Ligue fêtait ainsi le soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme en réunissant des personnes engagées dans le combat pour la justice sociale et les droits de la personne pour nous rappeler que l'action pour l'universalité des droits et pour la dignité des personnes se poursuit, sur les plans national et international.



Les semences de l'espoir

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), avec 40 millions de personnes de plus en 2008, un milliard de personnes souffrent aujourd'hui de la faim dans le monde. De fait, la crise alimentaire a frappé de plein fouet des personnes qui comptent pour leur survie sur des denrées qu'elles ne produisent pas. Des années de politiques commerciales et agricoles mal avisées ont fait en sorte que de nombreux pays produisent des aliments qu'ils ne consomment pas et consomment des denrées qu'ils ne produisent pas.

Cependant, la crise alimentaire n'a pas causé les mêmes torts partout. Dans le sud de l'Inde, au Deccan, région régulièrement exposée aux sécheresses prolongées, les communautés se sont donné les moyens de bien se nourrir. Plutôt que de dépendre du riz importé, elles ont choisi le millet, une céréale qui les avait nourries pendant des générations. On a trop souvent décrié le millet pour être la culture des pauvres. Pourtant, près de cinq mille femmes de la Deccan Development Society (DDS) en ont démontré la valeur et la polyvalence, cultivant des variétés de toutes formes, tailles, couleurs et saveurs. Grâce à des pratiques écologiques et biodiversifiées, la DDS a pu remettre en culture des terres dégradées et améliorer la sécurité alimentaire sur le plateau du Deccan. Ses efforts ont permis aux communautés de se prémunir contre les aléas des changements climatiques comme on le voit dans le documentaire intitulé « Millet, the Miracle Grain » (le millet, céréale miraculeuse). Selon les analyses de la DDS, le millet consomme six millions de litres d'eau par acre de moins que la monozéolure traditionnelle. Avec le soutien d'Inter Pares, la DDS fait maintenant la promotion de cette céréale dans tout le pays par le biais du réseau *Millet Network of India*.



Des femmes œuvrant pour des communautés saines

Il y a plus de treize ans, un petit groupe de femmes s'est réuni pour créer Likhaan. Elles étaient résolues à améliorer le sort des femmes des quartiers les plus défavorisés de Manille, aux Philippines. Leur objectif, travailler avec des femmes n'ayant pas accès aux services de planification familiale et confrontées à des taux de mortalité maternelle parmi les plus élevés dans leur pays. Avec l'aide d'Inter Pares, Likhaan a ouvert des cliniques, formées des femmes à la promotion des soins de santé dans ces communautés et contribué à la création d'organisations locales solides dans des communautés démunies. Fédération d'organisations de femmes et de groupes de jeunes, PiLaKK regroupe aujourd'hui plus de trois mille membres. Chaque année, les cliniques fournissent des services de planification familiale à des milliers de personnes et ont permis de sauver la vie de nombreuses femmes se trouvant dans un état critique.

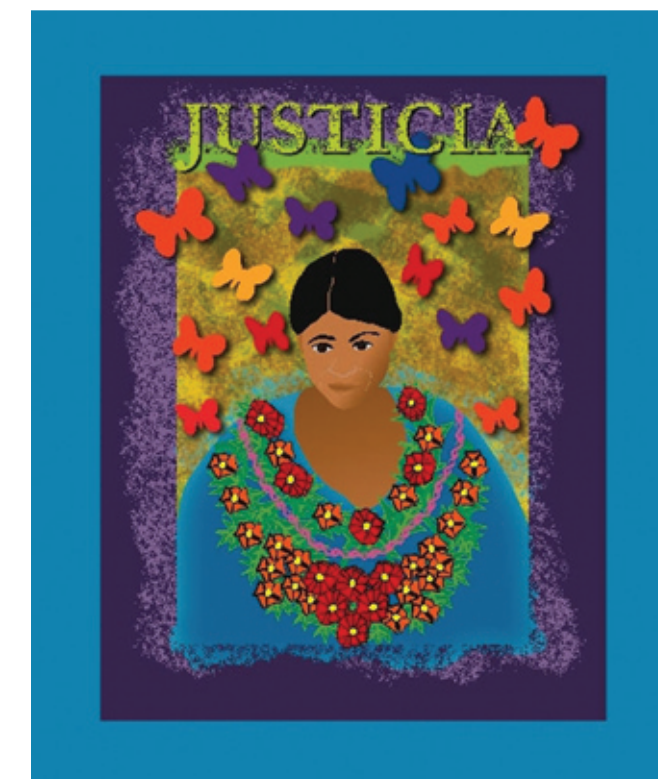
En dépit des obstacles, parmi lesquels on cite la pression des forces politiques conservatrices et le harcèlement militaire croissant, l'organisation a grandi pour compter parmi son personnel des femmes de différents quartiers. Au cours de l'année écoulée, les Nations Unies ont reconnu que l'approche de Likhaan et de PiLaKK était efficace pour lutter contre les taux de mortalité maternelle et infantile élevés. Cela a encouragé Likhaan à lancer des activités dans les îles de Buhol et Samar. Dans l'est de Samar, il existe maintenant une solide organisation de femmes où s'activent les « gardiennes de la santé génésique », des femmes formées à suivre la grossesse de leurs voisines et à veiller à ce qu'elles reçoivent les soins requis. On a aussi construit un centre d'accueil pour les femmes des villages éloignés qui s'y installent temporairement pour accoucher dans un milieu sûr et avec un soutien assuré. En combinant traitement médical et organisation communautaire, Likhaan et PiLaKK contribuent à assurer un avenir plus sain pour les femmes et leur famille.

Les communautés consolident la paix en Afrique

Lorsque des peuples vivant sur des lignes de fractures communautaires internes et externes décident de s'engager sur la voie de la coexistence pacifique, toutes les raisons d'espérer se trouvent réunies. C'est ce qui est arrivé lorsque des milliers de paysans, mères, jeunes sans emploi, choristes, amateurs de soccer et chefs locaux des districts de Sotik et Borabu des provinces de la Vallée du Rift et de Nyala au Kenya se sont retrouvés pour négocier ensemble les termes de la coexistence pacifique dans le cadre d'un contrat de paix sociale. Ces communautés désiraient panser les plaies causées par la violence post-électorale qui a frappé le Kenya à la fin décembre 2007 et au début 2008.

Forte de son expérience en matière de contrats sociaux dans un Burundi se remettant de la guerre, ACORD (Agence de coopération pour la recherche et le développement), homologue d'Inter Pares, a aidé les membres des communautés de Sotik et Borabu à identifier les causes de l'exacerbation des tensions puis de l'explosion de la violence et des conflits. Ils ont reconnu que le vol de bétail, les conflits fonciers et les stéréotypes avilissants ont tous aggravé les dissensions communautaires. Chaque communauté a donc invité ses membres à s'exercer à l'acceptation d'autrui et à résister aux manipulations des partis politiques et des politiciens.

C'est Caroline Boudreau, membre de l'équipe d'Inter Pares, qui a été la témoin privilégiée de l'engagement solennel des représentants de ces deux communautés dans le cadre d'une cérémonie de signature qui s'est conclue par des danses et des chants traditionnels, un repas et une partie de soccer. Depuis, les habitants de Sotik et de Borabu se sont rendu visite et ont relancé la zone commerciale commune. Avec l'appui indéfectible d'Inter Pares, ACORD continue d'accompagner ces communautés et bien d'autres sur le long chemin de la coexistence pacifique, renforçant le mouvement, déjà vaste, en faveur de la paix et de la justice sociale en Afrique.



Surmonter la peur, trouver l'espoir

Dans de nombreux pays d'Amérique latine, les violations massives des droits de la personne commises dans le cadre des conflits armés demeurent impunies. En ces temps de paix présumée, les survivantes et les survivants assistent à l'élection ou à l'enrichissement de ceux qui ont été responsables de massacres, de disparitions, de tortures et de viols.

Au Guatemala, les obstacles rencontrés au cours du procès de deux hauts gradés ont poussé des organisations telles que le Centre pour l'action légale en matière de droits de la personne à demander aux tribunaux espagnols de se saisir de l'affaire en arguant de leur compétence universelle. Avec l'appui d'Inter Pares, le Centre a accompagné les démarches de l'organisation nationale des victimes, l'Association pour la justice et la réconciliation (AJR). En effet, le Centre a renforcé les capacités de l'AJR à mobiliser ses membres, à recouvrer la mémoire collective du génocide et à préparer les témoignages. Il aura fallu des années de soutien psychologique, politique et juridique pour aider les victimes à surmonter la terreur des repréailles, du génocide et de l'injustice qui les paralysaient depuis plus de trente ans.

En avril 2008, un juge espagnol saisi d'une plainte de génocide a commencé à entendre les témoins. Le Centre et l'AJR ont rapidement mobilisé des alliances nationales et internationales pour obtenir des appuis politiques, organisé la stratégie de communication avec les médias et mis en œuvre un plan de protection des témoins. Pendant des jours et sous le regard scrutateur des médias internationaux, les membres de l'AJR ont apporté leur témoignage sur les terribles crimes commis à leur rencontre. Ainsi, l'AJR a réussi ce qui semblait impossible il y a quelques années : gagner le pari contre la peur. C'est donc un message d'espoir pour tous les survivants et les survivantes en Amérique latine que l'impunité peut être vaincue.

Plaidoyer pour l'espoir

En octobre dernier, la Ligue des femmes de la Birmanie (WLB) a coordonné l'action d'une équipe de neuf femmes qui participaient à une réunion du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, à Genève. Au cours de la session, le Comité a examiné la mise en œuvre par la Birmanie des dispositions de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Pendant dix jours, les neuf femmes ont témoigné de la discrimination systématique et endémique à l'égard des femmes dans ce pays où sévit une junte militaire.

En 2007, le régime militaire avait soumis au Comité un rapport où il n'était fait état d'aucune forme de discrimination contre les femmes en Birmanie. Au cours de 2008, WLB, l'homologue d'Inter Pares, a coordonné l'action d'organisations communautaires qui ont compilé les données servant à la rédaction d'un rapport « fantôme » faisant contrepoint au rapport « officiel » de la junte. Ce processus participatif s'est achevé sur une série d'ateliers visant à obtenir des réactions sur le projet de rapport et à formuler des recommandations communes. À Genève, l'équipe a rencontré le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et assisté au dialogue constructif avec les représentants du régime militaire. Au cours de la séance, les membres du Comité ont repris quasiment toutes les questions soulevées dans le rapport fantôme; la plupart des inquiétudes y figurant ont aussi été incluses dans les conclusions du Comité sur le rapport de la Birmanie. Pour les membres de l'équipe, il était inhabituel de voir le malaise des représentants du régime militaire qui répondaient aux questions épineuses du Comité. À leur retour de Genève, les jeunes femmes irradiaient d'optimisme et de hardiesse. Elles sont rentrées chez elles poursuivre, avec une énergie renouvelée, leur action contre l'injustice et pour la promotion des droits de la femme en Birmanie.

